



## ECOLE MATERNELLE JOSEPH SIBUET

16 rue du 11 novembre 1918

69780 MIONS 04 72 23 26 64

### PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

DU 22 MARS 2016

#### **Liste des participants :**

*La municipalité* : Mme GUICHARD (Adjointe en charge de la jeunesse et de la politique scolaire), Mme JABOULEY (directrice des affaires scolaires)

*Enseignantes* : Mmes BAILLY, DUVILLARD, GIRARD, GRILLET-AUBERT, GUILLEMAUD, SALIVA, NUNINGER (directrice)

*Parents d'élèves élus* : Mmes BA, DEBARD, GEORGET, JAY, MAKHLOUF, NIANG, PEREGO

*ATSEM* : Mmes GUETTAF, MONTOYA

*Excusés* : M. HASELBAUER (IEN), M. PENDARIES (DDEN), M. GUILLON (parent élu)

#### **1 – Préparation de la rentrée 2016**

Nouvelle carte scolaire : la modification des secteurs de la carte scolaire a pour objectif de renforcer les effectifs de la maternelle Sibuet pour être au-dessus du seuil de fermeture et d'éviter une ouverture sur l'école Pasteur.

Madame GUICHARD précise que l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire Sibuet n'aura pas d'impact sur l'utilisation des locaux de la maternelle.

Prévision des effectifs : Le chiffre annoncé par la mairie pour septembre 2016 est de 162 élèves.

A ce jour, nous en sommes à **154** (47 PS + 63 MS + 44 GS)

Il faut ajouter à ce nombre : les inscriptions tardives (il reste encore quelques logements à livrer sur le secteur) et les élèves admis sur dérogation (la commission des dérogations aura lieu le 25 avril). Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir quant aux effectifs de la rentrée.

#### **2 - Projets pédagogiques**

Projet création de chansons avec l'association « Trouver les mots » : il a débuté le 28 janvier, il y a déjà eu 7 journées d'intervention. Chaque classe a écrit 2 chansons, les textes ont été mis en musique et l'apprentissage des chants est en cours. L'enregistrement des voix pour la fabrication du CD est prévu les 24 et 25 mars. Les interventions suivantes permettront de travailler la mise en scène du spectacle prévu le 27 mai. Une réunion sera programmée avec les parents élus pour préparer l'organisation du spectacle.

Projet médiathèque : la classe de Madame GRILLET-AUBERT devait participer à un projet avec la médiathèque autour de l'œuvre d'une illustratrice, Lucie ALBON. Ce projet est annulé suite à la diminution du personnel de la médiathèque. Ni Madame Guichard, ni le service scolaire n'étaient informés de cette annulation.

### **3 – Affectation des ATSEM et remplacement des agents absents**

Une nouvelle organisation avec des changements d'affectation a eu lieu au retour des vacances de février. Cette modification s'est opérée sans aucune information préalable et aucune préparation ou anticipation auprès des agents, des élèves, des enseignants, des parents. Les enseignants et les parents demandent une meilleure circulation de l'information entre la mairie et l'école.

Nous sommes confrontés à une période d'absences nombreuses et répétées. Ces absences entraînent des dysfonctionnements graves dans le quotidien du service (manque d'hygiène des locaux, certaines activités pédagogiques ne peuvent plus se faire, l'ambiance de travail se détériore : stress, fatigue, démotivation). La priorité en cas de manque de personnel est donnée à l'encadrement des enfants et à l'entretien des sanitaires. La mairie reconnaît une incapacité à faire face à ces absences. La volonté municipale d'améliorer la réactivité face aux absences est bien présente. Un recrutement de 3 agents doit avoir lieu le 23 mars.

### **4 – SECURITE**

#### PPMS :

Un exercice permettant de valider le PPMS a eu lieu sur le groupe scolaire le 9 décembre 2015. Cet exercice a permis de constater que les procédures étaient respectées et de relever les points à améliorer. L'outil d'alarme est le sifflet, ce qui n'est pas satisfaisant. Depuis, la mairie a fait parvenir du matériel : corne de brume, radio, talkie-walkie. Le prochain exercice utilisera ce matériel.

#### Incendie :

Un exercice d'évacuation s'est déroulé le 8 décembre 2015. Il a permis de mettre en évidence quelques dysfonctionnements : une porte coupe-feu qui ne s'est pas fermée, une passerelle d'évacuation très glissante qui a ralenti la mise en sécurité des élèves.

Un rapport détaillé pour chacun de ces exercices a été transmis en mairie.

#### Ouverture des portes :

Suite au précédent conseil d'école, une modification a été mise en place : il n'y a plus que 2 portes d'entrée au lieu de 3. Les parents ont été informés du changement par le biais du cahier de liaison. Ceci n'a pas entraîné de problèmes majeurs. On constate néanmoins des retards récurrents de certaines familles.

Une réflexion est à mener sur les modalités d'accès à l'école en cas d'entrée ou de sortie en dehors des horaires prévus dans le règlement intérieur ( séances d'orthophonie ou autres soins). L'école va quantifier ces « allers et venues » et fera des propositions au prochain conseil d'école pour réguler les modalités d'accès ; des décisions devront être prises pour la rentrée prochaine.

Une discussion s'engage sur l'éventuelle possibilité d'accueillir et de remettre les enfants aux portes de l'école et non plus aux portes de chaque classe. Ce fonctionnement éviterait l'afflux d'adultes dans les couloirs. Une réflexion doit être menée sur ce sujet.

Une réunion sur la sécurité dans les écoles autour de la mise en place du plan vigipirate a eu lieu en janvier entre l'école, le service scolaire et la police municipale. Ces rencontres ont abouti à l'écriture d'une note précisant pour chaque école, les accès et les horaires. Une autre réunion est prévue le 24 mars autour du projet d'installation de visiophones dans les écoles.

#### Projet de modification des horaires avec un décalage entre la maternelle et l'élémentaire :

Madame Guichard propose de décaler les horaires du matin de 10 minutes entre la maternelle et l'élémentaire. La FCPE a réalisé une enquête sur le sujet auprès des familles, les résultats montrent que les familles n'y sont pas favorables. Un groupe de travail est en route pour réfléchir à ce sujet.

Pour l'école, ce décalage impliquerait des allers et venues d'enfants de l'école élémentaire dans les couloirs de la maternelle au moment de la sortie entre 11h30 et 11h40. Alors que pour des raisons de sécurité, nous tentons de réduire le nombre de personnes dans les couloirs.

Ce projet sera soumis à un vote lors du prochain conseil d'école.

#### 5 – Projet PEDIBUS

Dans un souci de faciliter le stationnement et le flux de personnes aux abords de l'école, la mairie propose la mise en place d'un pédibus. Les familles ont été destinataires d'un questionnaire. Les réponses sont encourageantes et une réunion de travail est prévue le 6 avril. Il faudra suivre l'évolution de ce projet.

#### 6 - Travaux et subventions

La réfection de l'isolation de la cantine « maternelle » est en fin de réalisation.

Une inondation de la salle des couchettes suite à des canalisations bouchées à l'étage a nécessité des travaux d'entretien. Ce n'est pas la première fois que ce problème arrive, une note a été remise aux agents pour éviter que cela ne recommence.

Achat de chaises pour les classes de grande section : un budget a été voté, un marché est lancé, il faut attendre les réponses.

Accès à l'école par le RAM : ce problème est pris en compte par la mairie, une solution pour fermer cet accès doit être envisagée.

Nettoyage des vitres : l'école demande à être prévenue de la venue de l'entreprise de nettoyage pour enlever les affichages.

Crédits scolaires : 37 € + 5 € par élève (pour le matériel pédagogique et les fournitures scolaires)

Subventions municipales : 24 € par élève

#### 7 – Agissons pour nos enfants

L'association de parents APNE informe que la kermesse aura lieu le 24 juin après l'école.

L'association annonce qu'elle donnera à la coopérative une subvention de 3 à 3.50 € par enfant. Un supplément pourrait avoir lieu en cas de bénéfices notoires sur les actions menées.

Les actions de l'association : marché de Noël, vente de chocolat, vente de fromage, création de mugs par les élèves, kermesse.

La date du prochain conseil est fixée au <b>jeudi 16 juin à 17h30.</b>
--

La séance est levée à 19h30.

La secrétaire

La présidente

C. DUVILLARD

N. NUNINGER